
Audience avec le Directeur Général

Christian Dubreuil nommé Directeur Général de l'ONF lors du Conseil des Ministres du 22 juillet, recevait ce matin les organisations syndicales de droit public.

Le DG a ouvert la rencontre en disant « j'avais l'impression que quelqu'un me connaissait ». Je vois que personne ne me connaît, c'est très bien.

Ce compte rendu se veut être une liste non exhaustive des expressions du nouveau Directeur Général de l'ONF :

- Je ne ferai pas d'annonce aujourd'hui
- Mercredi prochain je serai en déplacement à Compiègne
- Ce matin je reçois les fonctionnaires et cet après-midi les personnels de droit privé, ce qui me perturbe, car il n'y a qu'à l'ONF qu'existe ce genre de stéréophonie, ce qui n'est pas une bonne chose.
- Il faut unifier les instances de représentation des personnels, même si pour cela il faut modifier un décret
- J'ai une expérience de droit privé et de droit public dans la gestion des personnes. J'ai souvent défendu la cause des personnels de droit privé et cela m'a valu quelques accidents de carrière, dont un départ précipité mais j'assume mes positions...
- L'existence des syndicats ne me pose aucun problème. Je respecte les institutions et les hommes et les femmes qui les composent
- J'ai toujours été hostile à la cogestion et vous ne co piloterez pas la maison avec moi
- Je connais le Président du Conseil d'Administration depuis 25 ans et nous formons une équipe soudée. C'est moi qui gère les relations avec le Président du CA
- Les salariés ont besoin d'un patron et les organisations syndicales d'un interlocuteur
- L'ONF est un EPIC dérogatoire pouvant employer des fonctionnaires
- Je n'ai pas l'intention d'élaguer les activités concurrentielles
- L'ONF doit faire de la recherche développement
- Il y a quelque chose que l'on me reconnaît : c'est la clarté
- Je prends le train de la négociation en marche et je veux une perspective stable sur 5 ans. Les volumes de bois affichés sont raisonnables
- Je souhaite diminuer l'endettement de l'ONF

- Les COFOR ont été traumatisées par l'annonce de l'Etat à l'automne 2014, ce qui rend difficile les actuelles négociations. Il faut rétablir la confiance et il n'est pas question d'augmenter les frais de garderies et la taxe à l'ha
- Nous sommes à 13 ans de suppressions de postes et cette politique a été inaugurée par Chirac et poursuivie par Sarkozy
- Le nouveau contrat doit être une rupture et nous devons revenir à une stabilisation des effectifs. Nous cherchons à obtenir la stabilisation dès 2016
- A partir de cet automne je voudrais travailler avec les organisations syndicales dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'Ets pour la période 2016-2020
- Le principal problème de l'ONF est le vieillissement des hommes et des femmes et pour cela il faut que l'on travaille sur la pyramide des âges. Un ouvrier forestier est beaucoup plus abimé qu'un fonctionnaire. En octobre prochain nous ouvrirons des négociations sur la CAA
- Je veux augmenter très significativement le recours aux emplois aidés. Il faut faire entrer des jeunes dans cette maison, je suis un fanatique de l'apprentissage. Je souhaite le développer et nous pourrions garder ceux qui correspondent à nos besoins
- Globalement je reprends à mon compte l'organisation actuelle et je maintiens les 300 UT
- Quelques ajustements éventuels pourront être réalisés dans l'organisation de la DG. Je ne veux pas de doublons avec les territoires et si je peux remettre des effectifs sur le terrain, je le ferai
- Je ne suis pas pour l'hypertrophie de la DG et l'attrition du terrain
- Le DG nomme seul à tous les emplois
- Je ne connais pas les baronnies de province. Il n'y a qu'une organisation du travail, nous ferons en sorte qu'il n'y ait qu'une seule politique
- Je suis une machine à prendre des décisions, je n'aime pas l'immobilisme
- Je souhaite une convention collective pour les salariés et une convention collective unique pour les Ouvriers forestiers
- En matière de relationnel, le seul sur lequel vous devez taper, c'est le DG. Je ne veux pas que vous tapiez sur mes collaborateurs. Cela ne sert à rien de taper sur un DT. Vous ne vous adressez pas à un individu mais au DG
- Personne ne va vous demander d'approuver ou de signer le contrat d'objectifs. Le projet d'Ets sera la déclinaison du COP

Le SNPA s'est exprimé sur « la rupture » qu'entend conduire le Directeur Général en précisant qu'une rupture dans la suppression des effectifs est souhaitable, mais qu'une rupture statutaire serait très dommageable pour l'ONF, dans un climat social très dégradé.

Le SNPA a rappelé sa volonté d'aboutir à une véritable communauté de travail, mais pour cela il faut définir des règles équitables tant dans le domaine de la politique de rémunération, que des parcours professionnels. Le SNPA pointe de sérieux écarts en ce domaine qui sont au détriment des agents de droit public. Le SNPA invite le Directeur Général à regarder ce dossier au plus près.

Le SNPA aborde la question du CAS PENSION, en soulignant qu'il est anormal que l'ONF paie l'entièreté de la retraite de ses personnels fonctionnaires avec un taux de cotisation de 74,6%, alors que certains établissements bénéficient d'un taux nettement inférieur. Le SNPA demande une renégociation de ce taux. Le DG dit que c'est un point qu'il met en négociation dans le cadre du COP.

Le SNPA fait valoir que faute de moyens humains et financiers, il n'est pas opportun de se lancer dans une expérience de certification FSC, même si c'est un standard plus international. Le DG dit qu'il essaie d'en convaincre ses collaborateurs, ce à quoi le SNPA répond que s'il faut convaincre c'est peut-être parce qu'en interne ce n'est pas une priorité.

Le SNPA demande que le plan de requalification des C en B figure dans le projet d'Etablissement et propose également d'y inclure l'ouverture d'un concours interne d'Attaché afin d'offrir des perspectives de carrière aux 700 SA de l'ONF.

Enfin le SNPA aborde la question du SIRH et de son coût de 8 M€, puisque le projet actuel « Albatros » va être abandonné. Le SNPA rappelle que depuis quinze ans il réclame un SIRH qui soit un outil du marché et qu'il convient dès maintenant d'élaborer un schéma directeur et un cahier des charges de manière à ce que l'ONF et ses gestionnaires puissent bénéficier dans les meilleurs délais d'un outil performant.

En conclusion, le SNPA nourrit un certain nombre d'inquiétudes à des degrés divers. Les propos du nouveau DG sont parfois tranchants, volontairement teintés d'une autorité, entretenue, par l'emploi fréquent du terme « patron ».

Souhaitons qu'après avoir essayé de planter un nouveau décor, inutilement décalé de ce que nous avons vécu ces dernières années, le Directeur Général saura entendre les messages et notamment ceux du SNPA et s'adapter au fonctionnement d'un Etablissement de plus de 9000 personnes.

Car si une évolution de certaines mentalités est peut-être nécessaire (en tout cas attendue), elle ne peut se faire sans pragmatisme et sans partage. La situation actuelle de l'Etablissement n'est pas le fait des personnels ou de leurs représentants qui réclament avant tout une vision d'avenir pour l'Etablissement.

Souhaitons que si l'ONF dispose d'un nouveau Directeur Général d'autorité, il le soit surtout et avant tout avec nos partenaires et nos Tutelles pour défendre l'ONF et lui donner cette perspective de long terme sans remise en cause des fondamentaux notamment statutaires.

Toute décision brutale et tout autoritarisme interne conduirait plutôt à une situation de blocage qui déstabiliserait encore un peu plus l'ONF.

**Le SNPA est une organisation
syndicale constructive, mais il y a des
décisions qu'elle ne saurait accepter !**